

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

F'Abbeille.

VOL. IX.

TABLE GENERALE.

DES

MATIERES CONTENUES DANS LE

9me VOLUME.

	No
<i>Abille</i> (P) - Inauguration de sa 9ième. année. <i>Edit.</i>	1
Angoisses de l'Eglise. <i>Edit.</i>	22
Annales (les) de la Nouvelle France, 1611	4,5,6,7,8
Note	9
Annales (les) des journaux. <i>Edit.</i>	12
Asodyne (P) universelle. <i>Edit.</i>	16
Articles chinois	19
Armes de la famille Montmorency-Laval	11
B	
Biard (lettre du P.)	12,13,14,15,16,17
Bibliothèque du <i>British Museum</i>	10
C	
Ce qu'on trouve dans un vieux fauteuil	1
Cloches célèbres	15
Collège St Anne <i>Edit.</i>	31
Collège de la Pointe-Lévis. <i>Edit.</i>	5
Compositions françaises du Baccalauréat	10
Conversation (la) <i>Edit.</i>	4
Croix (la) du village de Mingan	24
D	
Décès	7,10,12,13,20,21,23,24,25
Découvertes (date des principales)	25
Denier de St. Pierre	15
Diogène	13,14,15
Critique. <i>Edit.</i>	18
Distribution des prix au Sémin. de Québec	31
E	
Ecole (l') normale Laval	30
Educat ou (importance de P)	19,20,21,22
Eloge des défenseurs du St-Siège par Mgr. d'Orléans	3
Enigme	17
Épithaphe de Mgr. Plessis	10
Errata (le chapitre des) <i>Edit.</i>	22
F	
Fête (une) au sucre. <i>Edit.</i>	25
Fête (la) des langues	18
Fameurs, attention!	8
G	
Générosité de Boileau	19
I	
Instruction pastorale de Mgr. d'Arras	19,20
Invalides (hôtel impérial des)	32
J	
Jarretière (l'ordre de la). <i>Edit.</i>	10
Jeux et fêtes de la Grèce	16,22
Journal (un) en langue sauvage	20
Lahaille (M. J-B)	19
Lac St-Joachim (souvenir d'une excursion au)	23
Laval (fête de Mgr.)	26,27
Lettre adressée par Pie IX au collège de St. Hyacinthe	14
Lettre d'un compagnon de Jacques Cartier à un ami de collège	17
Réponse	18
Lettre du R. P. Biard	12,13,14,15,16,17
Lettre du R. P. Le Jeune, 1621	31,32,33,34
Logographe	20
Lumière (emmagasiner de la)	6
M	
Mentions honorables du 1er. semestre	15
Messe de la Toussaint. <i>Edit.</i>	3
Michaux (voyage d'André) en Canada	24,25,26
Micmas (la réunion des)	4
Mont (le) St. Michel	33
Mort de Mgr. de Jacobis	20
Musique (la) autrefois au sémin. de Québec. <i>Edit.</i>	29
Correspondance (même sujet)	30
N	
Non-intervention	7
Nouvelles étrangères	2,4,5,6,7,9,9,10,11,12,13,15,16,17,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33
Nouvelles locales	3,1,5,6,7,8,10,11,12,13,14,15,16,17,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33
O	
Office de la semaine sainte. <i>Edit.</i>	13
P	
Painée. <i>Edit.</i>	18
Pardrian (Chas Aug. Léopold)	7,8,9,10,11,12
Parlementaire (revue)	22,23,24,25,26,27,28,29,30
Physiciens (les) de l'année dernière	3
Pimodan	3
Planètes (formation des)	6
Population de quelques villes du Canada	17
Premiers du collège N. D. de Lévis	5,7,14,23
Premiers du collège de Ste. Thérèse	25,27,29,31
Premiers du Sémin. de Québec	1,2,5,7,8,10,11,12,13,19,20,21,24,25,29,31
Premiers établissements des Anglais dans la Nouvelle Angleterre	9
Prince (le) de Galles	2
Prison (la nouvelle) à Québec	9
Prix du Prince de Galles	1
Promenade (une) histo.-socio-scientifique. <i>Edit.</i>	32
Q	
Question (3de.) historique sur Mgr. Laval	1
R	
Rameau (lecture par M.)	28,29
Reliques (les) de la chapelle du Séminaire	28,29
Répression (un bon système de). <i>Corresp.</i>	16
Restaite (la)	1
Rien de nouveau sous le soleil	8
Rose (la) d'or.	27,28
S	
Sainte Catherine (la). <i>Edit.</i>	8
Saint François de Sales (la). <i>Edit.</i>	14
Société St. Louis de Gonzague.	34
Saint Joseph (la) du temps de nos pères	21
Saint-Patrice (la). <i>Edit.</i>	21
Saint Stanislas (l'ite-le) à Ste. Thérèse.	6
Service funèbre pour les martyrs de Castelfidardo	9
Session (une) parlementaire au collège de Ste Thérèse	29
Soc	
Sociétés (les) littéraires au Sémin. de Québec. <i>Edit.</i>	2
Société du Bon Langage. <i>Edit.</i>	15
Société Laval	2,30,31,32
Saint Jean Baptiste (la)	31
Société St. Jean, à l'école normale Laval	11,30
Société St. Stanislas, à Ste Thérèse	12
Sorcier (un) au sémin. de Québec. <i>Edit.</i>	6
Souhaits (les) du jour de l'an. <i>Edit.</i>	11
Statistiques sur les élèves du Sémin. de Québec	18
Statue miraculeuse de N. D. de Pitié	27
T	
Tombola (une)	31
Tremblement de terre à Québec	2
V.	
Viger (Mons. D. B.) <i>Edit.</i>	17
Erratum	18
POESIES.	
Berceau (le)	17
Convoi (le) d'un enfant	15
Ecurieul (le petit)	13
Coudolier (le)	1
Jeune (le) diacre	30
Prisonnier (le)	18
Salut à l'Abbeille	2
Simplex	32
Souvenir	12
Souvenirs du collège	29
Super flumina Babylonis	22
Taupe (la) et la Grenouille	13

L' Abeille.

9me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

9me Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 25 OCTOBRE 1860.

No. 1.



LE GONDOLIER.

La brise, ô gondole fidèle,
Fait onduler le flot amer,
Rapide comme l'hirondelle,
Glisse comme elle sur la mer.

Oh ! qu'il est doux, assis dans ma gondole,
De contempler les soleils de la nuit !
Alors mon Dieu, mon cœur vers toi s'envole,
Il te demande à chaque astre qui lui.
Puis il soupire.... hé ! que sont les étoiles,
Pâles reflets des divines clartés ?
C'est toi qu'il cherche.. oh ! déchire les voiles,
Parais, Seigneur, montre nous tes beautés! ...

Vogue ma gondole fidèle,
Qu'un ange daigne te guider.
Mon Dieu, qu'à ta rive immortelle
Il me soit donné d'aborder !
Vogue ma gondole fidèle,
Glisse, rapide, sur la mer.
Rapide comme l'hirondelle
Se jouant sur le flot amer.

Fuyons, fuyons et le bruit et la foule,
Éloignons-nous de ces bords populeux ;
La mer est calme, elle n'a plus de houle ;
L'autan retient son souffle impétueux.
Mon aviron te guidera sans peine ;
Laisse en passant, dans ce cristal si pur
Se dessiner ta gentille carène ;
Après toi laisse un long sillon d'azur.

Vogue ma gondole fidèle.
Glisse, rapide, sur la mer ;
Rapide comme l'hirondelle
Se jouant sur le flot amer.

Brise du soir, oh ! viens, ma voile est prête ?
Viens arondir ces contours gracieux ;
Viens caresser mes cheveux sur ma tête .
Ta douce haleine est un soupir des cieux.
Je ne crains point qu'à ton souffle se mêle
De nos cités la confuse rumeur :
Le ciel t'envoie, apporte sur ton aile
Des saints concerts quelque son enchanteur.

Par M. SEBASTIEN DE SEVERAC DE SAINT-FELIX

SECONDE QUESTION HISTORIQUE SUR MGR. DE LAVAL.

Parmi les différents portraits que nous
avons de Mgr. de Laval, quel est le plus
ressemblant ?

Singulière question ! allez-vous me di-
re. Entreprendre de décider si un portrait
ressemble à un homme que l'on n'a ja-
mais vu, à un homme mort depuis 152 ans !

Patience, cher lecteur ; il n'y a rien là
de plus singulier que tant d'autres ques-
tions historiques pour lesquelles on fait de
gros volumes pour y voir. . . moins clair
que jamais. Mon ouvrage ne sera pas long
et j'espère que vous ne regretterez pas les
quelques minutes qu'il vous dérobera.

On connaît actuellement six portraits
de Mgr. de Laval, savoir, trois gravures
et trois peintures à l'huile. 1^o Une gra-
vure, signée Cl. Duflos, 1708 ; 2^o une
copie de cette gravure, faite à Québec en
1844 ; 3^o une autre copie de la figure
seulement, faite en 1845 pour être mise
en tête d'une *Esquisse de la vie et des tra-
vaux* du Prélat.

Les deux premières sont dans un cadre
elliptique autour duquel on lit FRAN-
CISCUS DE LAVAL PRIMUS EPIS-
COPUS QUEBECENSIS. Au bas du
médaillon sont les armes des Laval : un
écu qui porte d'argent, à la croix de gueul-
les cantonnée de seize alérions de sables.
Un connaisseur en blason prétend qu'il y
a là une erreur évidente ; car, sur un an-
cien document conservé à l'Archevêché
de Québec, on reconnaît encore sur la
croix de l'écu, figurée sur le sceau de
l'illustre prélat, les cinq coquilles des La-
val, dont la gravure ne fait point men-
tion ; quant aux émaux, les ouvrages hé-
raldiques indiquent un écu qui porte
d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq
coquilles d'argent, cantonnées de seize alé-
rions d'azur. Quiconque sera tenté de me
prendre pour un connaisseur en blason,
pourra trouver la source de toute ma sci-
ence dans la belle notice historiographi-
que publiée par Mr. C. Taché, sur la fête
du 16 juin 1859, (page 44. 45.)

Quoiqu'il en soit de cette querelle
entre M. M. du Blason, ou lit dans la
gravure de 1708, à la suite de *Quebecensis*
les mots *obit 1708 aetatis 86*. Plus bas, sur
le devant du piédestal, on lit les vers sui-
vants que je reproduis textuellement a-
vec leur vieille et respectable orthogra-
phe :

Les maisons de Laval et de Montmorency
Formèrent la haute naissance
De ce Premier Prélat de la Nouvelle France
Dont l'image paroist icy.
Il eucha tous ses ayeux.
Dieu par sa sainteté le mit au-dessus d'eux,
Il lui donna pour héritage
Le Canada François, le Canada sauvage,
Et sous un tel Pasteur le troupeau fut heureux.
Les portraits à l'huile sont 1^o celui qui
est dans le grand salon de l'archevêché,
en tête de cette belle et précieuse collec-
tion des portraits de tous les évêques de
Québec. Mgr. de Laval y est représenté
beaucoup plus vieux que dans les autres
portraits : sa tête semble plier sous le
poids des années, sa bouche est dégar-
nie de dents et toute la figure est ridée.
Le second portrait est celui qui se trouve
dans le réfectoire du Séminaire : il est
assez bien fait et représente le prélat tel
qu'il pouvait être à 60 ans, c'est à dire,
vers 1682. Ces deux tableaux sont an-
ciens et la tradition les regarde comme con-
temporains de Mgr. de Laval. Ils ont pro-
bablement aussi été faits d'après nature.
Le dernier portrait à l'huile se trouve pla-
cé dans la salle de récréation des prêtres
du Séminaire. Il a été fait en 1851 par
Mr. Plamondon, qui a consulté pour cela
les gravures et les peintures dont j'ai déjà
parlé. Le peintre a pris pour type la gra-
vure de 1708 et l'a reproduite assez fidèle-
ment, sauf peut-être les yeux auxquels il
n'a pas donné la même vivacité, j'oserais
presque dire, la même sévérité que dans
cette gravure.

Or me voici au plus creux de la diffi-
culté. De ces six portraits, quel est le plus
ressemblant ?

Personne, j'é pense, ne me cherchera
chicane si je commence par laisser de côté
les deux gravures et le tableau qui ont
été faits de notre temps ; ce sont des co-
pies qui ne peuvent raisonnablement être
supposées plus fidèles que les originaux,
et le fussent-elles dans la réalité, nous
n'aurions aucun moyen de le prouver.
Restent donc deux tableaux et une gra-
vure.

M. J. H. Tremblay, procureur du Sé-
minaire de Québec en France, écrivait en
1711 qu'il avait fait graver avec soin par
un bon artiste le portrait de Mgr. de La-
val et il ajoutait : “ Le frère Hubert pré-

tend que nous avons mal fait de ne nous pas servir du tableau de Mme. de Champigni qu'on a fait très grossièrement et que ces images ne lui ressemblent point. Le tableau sur lequel on les a gravés lui ressemblait bien en 1688."

Nouvelle difficulté ; un contemporain dit : *non* ; l'autre semble dire : *oui*. N'y aurait-il pas moyen de les accorder ? La chose n'est pas impossible. Consultons l'histoire.

M. Jean Henri Tremblay vint à Québec en 1687, n'étant encore que sous-diacre. Il fut ordonné prêtre peu de temps après et à la mort de M. Grignon, procureur du Séminaire en France, il retourna à Paris en 1692 pour le remplacer. Il remplit cette mission jusqu'à sa mort arrivée en 1741 à l'âge de 76 ans. Il avait donc connu Mgr. de Laval depuis 1687 jusqu'en 1692.

Le frère Hubert Housart, serviteur donné ou agrégé au Séminaire, qui a servi Mgr. de Laval durant les dernières années de sa vie, nous a laissé sur ce prélat une relation très belle et très édifiante que l'on peut trouver dans le 1er vol. de *L'Abeille*. Il a connu Mgr. de Laval plus tard que M. Tremblay, et l'image de ce prélat, gravée dans son esprit devait, par conséquent, se présenter à sa mémoire avec toutes les rides de la vieillesse, telle en un mot que nous le représente le tableau qui est à l'archevêché et qui pourrait bien être celui de Mme. de Champigni, dont parle M. Tremblay.

D'un autre côté, M. Tremblay dit que la gravure de 1708 a été faite sur un tableau qui lui ressemblait bien en 1688. Il n'y a rien de surprenant dans cette différence. Vingt années de souffrances comme celles de Mgr. de Laval durant la dernière partie de sa vie, ont bien pu altérer sa physionomie, et alors le frère Hubert a pu dire avec vérité : cette gravure ne ressemble pas à Mgr. tel que je l'ai connu ; et M. Tremblay a pu dire avec une égale vérité : ces gravures ressemblent bien à Mgr. tel que je l'ai connu il y a vingt ans. Il est vrai que M. Tremblay n'affirme pas positivement que cette gravure ressemble à Mgr. de Laval, mais qu'elle a été faite sur un tableau qui lui ressemblait bien en 1688. Cela revient au même, car il se propose de réfuter le Frère Hubert qui avait avancé deux choses : 1^o que la gravure ne ressemble point ; 2^o que ce défaut de ressemblance venait de ce qu'on ne s'était pas servi du tableau de Mme de Champigni. En réfutant la seconde assertion, M. Tremblay réfute la première et affirme équivalement que la gravure ressemble à Mgr. de Laval tel qu'il était en 1688.

En définitive, ayons donc grande estime pour la gravure de 1708 malheureusement très rare, car je n'en connais qu'un exemplaire dans le pays, celui qui est à l'archevêché ; n'ayons pas trop mauvaise opinion du tableau de 1851, puisqu'il ressemble à cette gravure. J'ai cru pendant quelque temps que le tableau qui est au réfectoire du Séminaire était l'original ; d'après mûre réflexion et considération attentive, je n'oserais maintenant l'affirmer avec assurance. Il y a bien une certaine ressemblance, mais les différences sont suffisantes pour rendre la chose douteuse.

Ne méprisons point le tableau qui est au salon de l'archevêché ; quoique grossièrement peint, il pourrait bien avoir en sa faveur le témoignage du frère Hubert.

Quant aux gravures de 1844 et de 1845, la première ressemble plus que la seconde à celle de 1708, mais il est à regretter qu'on n'ait pas apporté plus de scrupuleuse fidélité à reproduire un monument contemporain.

X. Y. Z.

L'ABEILLE.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 25 OCTOBRE 1860.

L'Abeille commence aujourd'hui, chers confrères, sa neuvième année d'existence ; cet événement était depuis quelque temps attendu avec impatience par ses amis d'ici, et probablement avec indifférence par ses amis d'ailleurs ; mais on comprendra facilement que l'état précaire de sa santé à la fin de l'année dernière lui permettait des vacances quelque peu longues. Nous ne savons si elle est parfaitement rétablie ; mais nous croyons qu'afin de prévenir autant que possible, toute rechûte à l'avenir il est prudent de dire un mot sur *L'Abeille* d'une manière générale, aujourd'hui qu'elle reparait en scène.

L'idée de ceux qui ont fondé *L'Abeille* a été d'en faire exclusivement un journal des écoliers. On voulait d'abord offrir à ceux-ci un champ où ils pussent s'exercer dans l'art d'écrire sans se compromettre. On espérait aussi par là avoir l'occasion de leur apprendre bien des choses qui ne s'enseignent jamais, parce que charitablement on doit les supposer connues de tous, mais qui, s'apprenant par l'usage de la vie, ne le sont véritablement que de très peu de personnes. Dès lors *L'Abeille* avait une mission, ce qui explique cet encouragement si bienveillant que tant de personnes respectables lui ont donné malgré son peu de valeur intrinsèque. Mais pour remplir cette mission, il lui fallait le concours des écoliers : tous devaient y contribuer, et du moment qu'ils négligeraient de faire leur part, *L'Abeille* devait manquer un des buts principaux qu'elle s'était proposés ; en outre, n'étant plus alors que l'ouvrage d'un petit nombre, ce qui

auparavant n'était qu'une récréation devait devenir un fardeau assez lourd.

Il serait maintenant oisieux de revenir sur le passé pour examiner la ligne de conduite que les écoliers en général ont tenue à cet égard ; nous avons affaire seulement à l'avenir, et nous prions tous nos confrères de ne jamais oublier que les intérêts de *L'Abeille* ne sont pas séparés des leurs propres. Disons d'ailleurs qu'il y a de la gloire à bien soutenir une telle œuvre ; cette considération ne peut manquer d'avoir un grand poids, à une époque où l'Europe entière ne travaille, dit-on, que pour la gloire, à l'exclusion de tout motif d'intérêt. Cependant, en faveur de ceux qui sont assez prosaïques pour ne pas se laisser toucher par la dite considération, et qui sont de plus portés à croire que les Puissances européennes sont animées de motifs moins nobles et plus matériels que ceux de la gloire pure, nous ajouterons que les avantages qui résultent de *L'Abeille* sont bien réels et positifs, d'après ce que nous avons dit plus haut, et surtout ne sont pas des avantages passagers.

Il en est de *L'Abeille*, chers confrères, comme du vieux vin : ses charmes augmentent avec l'âge. Nous trouvons du plaisir à la parcourir aujourd'hui parce qu'elle rassemble les faits les plus intéressants, et qui nous concernent d'une manière spéciale ; mais dans vingt ans, ce plaisir se sera accru en raison directe du nombre des années. Lisez un numéro de *L'Abeille* d'autrefois ; comme on aime à considérer ce tableau qui nous permet de lier le passé au présent ! comme on aime à contempler les faits et gestes de ceux qui nous ont devancés ! et si, même à présent, ce charme est si grand pour nous, qu'est-ce pour ceux qui étaient sur la scène ? que sera-ce pour nous lorsque nous y reviendrons plus tard ?

En voilà assez pour attirer l'attention sur des avantages qui, nous le croyons, ne font difficulté pour personne. Il ne nous reste aujourd'hui, au début du neuvième volume de *L'Abeille*, qu'à souhaiter à notre petite amie une vie longue et prospère, et à nos confrères persévérance et courage. Oh ! si, comme les anciens rédacteurs de *L'Abeille*, il nous était donné de pouvoir pénétrer les mystères de l'avenir et de dévoiler à nos collaborateurs les merveilleux secrets qu'il renferme, quelles belles choses n'aurions-nous pas à leur annoncer comme récompense de leur généreuse et persévérante activité ! A nos lecteurs enfin, car avec la meilleure volonté du monde, il faut bien compter avec la faiblesse humaine, nous demanderons la continuation de leur bienveillance accoutumée, leur promettant de notre côté, de faire l'impossible pour que *L'Abeille* paraisse avec régularité.

LA RETRAITE.

Une retraite, c'est un temps de recueillement et de prières, c'est un retour sur soi, une station que l'on fait dans la vie afin de penser plus sérieusement à l'œuvre par excellence, l'œuvre du salut. Mais la retraite parmi nous a un caractère propre qui la distingue, non seulement des autres solennités auxquelles nous assistons pendant le cours de l'année, mais encore des

retraites qui se font ailleurs. Ce temps est, en effet, empreint pour nous d'une poésie qui parle au cœur, s'en saisit, et le pénétrant tout entier, semble l'entraîner, même sans aucun effort de notre part, dans une atmosphère plus élevée, plus près de Dieu.

J'interroge tous ceux qui se sont trouvés réunis, à pareille époque, dans notre petite Chapelle, aux pieds de Marie. Pourquoi ces douces émotions, ces ferventes aspirations, ce courage, trop souvent hélas ! momentané, mais qui nous semble invincible alors ? Pourquoi, pendant les autres fêtes, ne sommes-nous pas remplis de cette ardeur généreuse ? Noël a sa simplicité ravissante, la semaine sainte porte la caractéristique d'une majesté austère, la Fête-Dieu a tout l'éclat d'une marche triomphale, et cependant nous y restons comparativement froids. Ne serait-ce pas que ces fêtes, tout imposantes qu'elles soient, n'ont pas la poésie de ces trois jours, où le silence inaccoutumé, le recueillement si profond qui en est la suite, cette transformation soudaine de nos récréations font dès le premier soir sur les esprits et sur les cœurs de si étranges impressions ? Gardons-nous cependant de croire que cette poésie ait rien de profane ; — elle n'est autre chose que la grâce de Dieu si abondante en ces heureux jours, et qui rejaille sur la maison qui nous abrite ; — c'est la voix du Très-Haut se traduisant dans des accents si doux, si harmonieux qu'ils ravissent les Anges mêmes.

Ceux qui ont déterminé les exercices étaient, nous le voyons bien, profondément versés dans la science du cœur, et si vous en doutez, venez voir avec quelle régularité, avec quelle ardeur même, ces exercices, assez fatigants en eux-mêmes, sont suivis par de jeunes enfants naturellement ennemis de la réclusion. C'est que la diversité y prévient l'ennui, et la suite des situations dans lesquelles on se trouve transporté, les réflexions que l'on fait alors, soit pour arêter le choix d'un état de vie, soit pour pleurer les égarements d'une jeunesse trop volage et dont on sent alors toute l'amertume, tout impressionne l'esprit, le tient en arrêt. Et au milieu de tous ces changements, le temps s'écoule si tranquillement, avec une telle consolation, que l'on éprouve une espèce de répugnance à penser qu'il faut de nouveau entrer dans la monotonie ou plutôt l'étourdissement de la vie.

La vie de collège pendant ce temps bénit est tout autre qu'à l'ordinaire : les salles d'étude, les classes sont abandonnées, et dans l'église, à toute heure du jour, vous trouvez la foule tantôt réfléchissant, sérieusement malgré son jeune âge, et sondant les replis les plus cachés de la conscience, tantôt aux pieds des confesseurs, tantôt encore réci tant les louanges de la Reine Immaculée. De temps en temps toutes les voix s'unissent dans un cantique d'amour ; puis au milieu d'un silence profond le prédicateur exhorte tous ces jeunes cœurs à profiter de ces instants si précieux, ou leur parle de cette fin qui est le commencement de l'Éternité.

C'est, à mon idée, un des moments les plus saisissants de la retraite quad, au

milieu des emblèmes de la mort, un vieillard vénérable, avec ses nombreuses années d'expérience, vient annoncer à la jeunesse qu'elle doit mourir un jour.... bientôt peut-être ?

Nous voici à l'après-midi du dernier jour, tous ont pleuré leurs égarements, et tous ont entendu les paroles mystiques qui leur accordent le pardon, au nom du Sauveur : nul ne peut s'empêcher de sentir dans son âme, ni même d'exprimer au dehors cette joie intérieure, compagne nécessaire de la paix qu'amène une réconciliation sincère. Tout d'ailleurs l'y convie : la chapelle se revêt de ses plus beaux ornements, l'autel est couvert de fleurs, resplendissant de lumières, les Vêpres de la Sainte-Vierge se chantent avec toute la solennité possible, et l'Église, notre bonne mère, se réjouit de notre retour à Dieu, en prenant part à notre bonheur. Cette sympathie, fidèle image de la réception de l'enfant prodigue par son tendre père, fait naître au fond du cœur un charme indéfinissable ; car il est de ces charmes qu'on sent, mais que l'on ne saurait exprimer.

Mais c'est surtout le matin du jour de la clôture que la scène devient imposante. L'heureux moment est enfin venu, la réconciliation est accomplie, la Victime s'est de nouveau sacrifiée, et le Dieu des Forts est descendu dans tous les cœurs. Qu'il est beau de voir la communauté entière s'approcher ainsi de la Table Sainte ! C'est une fête chrétienne, une fête catholique ; mais c'est aussi en quelque sorte, une fête nationale. En effet, tous ces jeunes gens, venus de différentes parties du pays, et réunis pour un moment sous le même toit, se disperseront plus tard, et iront grossir les rangs de la société. Leurs chemins seront divers, mais la consigne pour tous est la même : RELIGION, PATRIE, deux choses inséparables, et dont on ne comprend jamais si bien l'union indispensable que pendant les jours de la retraite. Qui sait ? si jamais la discorde vient rompre les liens qui les tiennent réunis aujourd'hui, le souvenir du bonheur qu'ils ont éprouvé lorsqu'ensemble ils se sont agenouillés au Banquet d'Amour, les ramènera peut-être à de meilleurs sentiments, et cimentera, entre les enfants d'une même patrie, cette union dont on a si souvent à déplorer l'absence.

La retraite annuelle cette année, pour nous, a été prêchée, par le R. P. Point de la Compagnie de Jésus. Commencée mercredi soir, 9 du courant, elle s'est terminée le dimanche au matin. Huit jours auparavant, les exercices s'étaient ouverts au Grand Séminaire et au Collège de la Pointe-Lévi. Dans ce dernier établissement, maintenant adjoint au Séminaire de Québec, la retraite s'est terminée mercredi matin.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Les grands journaux ont déjà appris au public les présents faits par Son Altesse Royale le Prince de Galles, aux différentes institutions qu'elle a daigné visiter, et en particulier le présent de \$800 offert à l'Université Laval, en mémoire de la gracieuse visite du 22 août dernier, vi-

site dont la plupart de nos confrères ont pu être témoins et qui restera sans doute longtemps dans leur mémoire.

On a bien voulu nous permettre de reproduire dans nos colonnes le plan adopté pour l'emploi de cet argent par le Conseil de l'Université et approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général, peu de jours avant son départ.

Comme ce plan intéresse tous les écoliers nous ne croyons pas que l'Abelle puisse mieux souhaiter la bienvenue à ses lecteurs qu'en leur donnant les premières de cette bonne nouvelle.

Voici les résolutions adoptées par le Conseil :—

1^o Que ce conseil accepte avec la plus grande reconnaissance les huit cents piastres dont son Altesse Royale le Prince de Galles a daigné faire présent à cette Université par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur Général, pour être distribuées en prix aux élèves de cette Institution.

2^o Que, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait et de la visite que Son Altesse Royale a daigné faire à cette Université le 22 août dernier, et en même temps encourager les études fortes et solides par lesquelles il est à désirer que les jeunes gens se préparent à suivre les cours des diverses facultés, cette somme soit placée à rente sous l'administration des Supérieur et Directeurs du Séminaire de Québec, pour fonder un prix annuel qui portera le nom de *prix de Prince de Galles*.

3^o Que, chaque année, lors de la rentrée des facultés après les vacances d'été, cette somme soit donnée en argent à l'élève qui aura subi avec le plus de succès, depuis la rentrée des facultés de l'année précédente, les épreuves requises par les statuts de cette Université pour le Baccalauréat-ès-Arts, pourvu qu'il ait conservé au moins les quatre cinquièmes de tous les points gagnables.

4^o Que, si aucun élève n'a conservé au moins les quatre cinquièmes de ses points, la rente de cette année sera ajoutée au capital pour augmenter le prix qui sera donné l'année suivante.

5^o Que, lorsque par des additions successives, la rente annuelle se sera accrue jusqu'à dépasser cent piastres, on partagera cette somme en deux prix, dont le premier sera des deux tiers, et le second d'un tiers.

CE QU'ON TROUVE DANS UN VIEUX

FAUTEUIL.

Après la chute de l'Empire, on mit à la réforme les meubles des palais impériaux, et ils eurent le sort réservé à toutes choses : ils disparurent. Un souvenir de fidélité ou de respect, peut-être un simple sentiment de curiosité fit que, jusqu'à nos jours, un fauteuil, provenant du palais de Fontainebleau et marqué au chiffre impérial, traversa les quarante six années qui nous séparent de 1814. Nous ignorons qu'elle fut sa destinée ; tout ce que nous

avons, c'est que dernièrement il fut ouvert et dépecé, et qu'un honnête homme en vit tomber un document dont la conservation, en pareille place, a quelque chose de providentiel. Ce document, mêlé au crin du fauteuil, se trouvait être une lettre de l'empereur Napoléon I au pape Pie VII prisonnier à Fontainebleau, et cette lettre était datée du 25 janvier 1813, du jour même où Napoléon arrangea avec le saint captif ce projet de concordat que le Pape n'a jamais accepté.

Gardé à vue, épié et n'ayant jamais la liberté de ses mouvements et de sa pensée, Pie VII, pour dérober à ses surveillants les documents dont il sentait l'importance, avait caché ou fait cacher dans le dossier du fauteuil la lettre impériale si miraculeusement retrouvée, et l'honnête homme entre les mains de qui elle tomba s'est empressé de la communiquer avec d'autres documents à l'auteur de l'*Eglise romaine en face de la Révolution*. C'était du même coup rendre hommage au bonheur de l'infatigable dénicheur d'autographes précieux, et assurer la publicité de ces pièces. M. Crétineau-Joly, qui ne va pas certainement tarder à utiliser ce trésor, nous a permis de prendre sur l'original une copie de la lettre de Napoléon I, qui, alors roi d'Italie et ayant nommé son fils roi de Rome, écrivait au Pape dépouillé et prisonnier, qu'il n'avait jamais cru lui demander une renonciation à la souveraineté temporelle des états romains.

Cette lettre, écrite dans un jour si solennel, provoquera, dans les circonstances actuelles, de pénibles réflexions; nous la donnerons sans commentaires:

«Très-Saint-Père,

«Votre Sainteté m'ayant paru craindre au moment de la signature des articles qui mettent un terme aux divisions qui affligent l'Eglise, que cela ne portât une renonciation implicite à ses prétentions sur les Etats romains, je me fais un plaisir de l'assurer par la présente que, n'ayant jamais cru devoir lui demander une renonciation à la souveraineté temporelle des états romains, Votre Sainteté ne peut avoir la crainte que l'on puisse penser qu'elle a renoncé ni directement ni indirectement, en signant les dix articles, à ses droits et prétentions. C'est avec le Pape, en sa qualité de chef de l'Eglise, dans choses spirituelles que j'ai traité.

Sur ce, Très-Saint Père, je prie Dieu qu'il vous conserve longues années au gouvernement de notre mère la sainte Eglise.

Votre très-dévoit fils,

«Napoléon.»

«Fontainebleau, le 25 janvier 1813».

M. Crétineau-Joly, Dans son *Eglise ro-*

maine en face de la Révolution, ouvrage où les événements qui s'accomplissent sous nos yeux sont annoncés d'avance, avait raconté sur pièces inédites que, dans les premiers mois de l'année 1812, le gouvernement anglais s'était entendu avec les principaux membres du Sacré Collège pour arracher Pie VII de sa prison de Savone. Quelques journaux anglais, français et italiens, dont cette intervention si peu espérée au cabinet britannique gênait les calculs d'aujourd'hui ou demain, déclarèrent qu'ils n'avaient trouvé nulle part trace d'un semblable projet. Ces journaux, si mal inspirés et encore plus mal renseignés, n'avaient pas à leur disposition les vieux fauteuils de Fontainebleau; ils ne connaissaient pas surtout le document le plus étrange et le plus concluant qui puisse jamais être apporté dans une discussion.

Le ministre des cultes de Napoléon Ier. le comte Bigot de Préameneu, s'adresse au Pontife prisonnier pour lui signifier un ordre de changement de retraite, ainsi que parlerait M. le procureur général et sénateur Dupin, et dans un style dont l'apreté du géolier jure avec les formes respectueuses du maître. Le ministre donne complètement raison au récit de M. Crétineau-Joly. Voici cette lettre copiée sur l'autographe.

Paris, 27 Mai 1812.

Très-Saint-Père,

«Le projet connu des Anglais de faire une descente du côté de Savone pour vous enlever, oblige le gouvernement français à faire arriver Votre Sainteté dans la Capitale. En conséquence, les ordres sont donnés pour que Votre Sainteté ne reste à Fontainebleau qu'en attendant qu'on ait pu terminer les appartements de l'archevêché de Paris, qu'elle doit habiter.

«Je suis avec un profond respect, Très-Saint-Père, de Votre Sainteté, le très-humble et très-obéissant serviteur,»
«Le ministre des cultes,»

«Comte BIGOT de PRÉAMENEU.

Ces deux pièces ainsi rapprochées, et que d'autres, d'une importance plus grande encore peut-être, ne tarderont pas à suivre, offrent un triste et précieux intérêt. M. Crétineau-Joly nous a permis de devancer la publicité à laquelle il les destine. L'histoire n'a pas encore dit tous ses secrets; elle est loin d'avoir fait ses dernières révélations; formons des vœux pour que les événements qui se précipitent, amènent chaque jour des lumières nouvelles.

Le secrétaire de la rédaction: M. CARCEN.

[*L'Ami de la Religion.*]

PREMIERS.

* RHÉTORIQUE.

Aug. Gosselin, en vers latins, et en thème latin.

D. Larose, en version latine.

Ls. Gauthier, en version grecque.

SECONDE.

Fis. Audet, en thème latin et en vers latins.

Jos. Bédard, en version latine.

Jos. Pelletier, en composition française.

TROISIÈME.

Ls. Langis, en version latine, (2 fois) en version grecque et en thème latin, (2 fois)

M. Chouinard, en version latine.

QUATRIÈME.

Etz. Coulure, en *Éléments de Grammaire grecque et en thème latin.*

A. Papineau et L. Sanjaçon, en version latine.

CINQUIÈME.

C. Lacombe et Rod. Tanguay, (2 fois) en version latine.

C. Lacombe, en thème latin.

Rod. Tanguay, en version latine.

SIXIÈME.

François Beileau, en exercice français et en thème latin.

J. B. Dugal, en version latine.

L. Latulippe, en exercice français.

SEPTIÈME.

C. Darveau, (2 fois) F. Tanguay, et Jos. Duperré, en exercices français.

J. Duperré, U. Bélanger, D. M. Lemieux,

W. Patou, C. Darveau, A. Turcotte,

J. Sexton, O. Labbé, J. Delisle, D. Dionne, en éléments de grammaire latine.



La QUATRIÈME livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MISE EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 25. 60 payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thériault

A l'Assomption M. H. C. W. Laurier

A la Petite-Salle M. W. Couture

Chez les Externes MM. { P. Doherty,
Chs. Baillargeon

GEORGES ROY, Gérant